N°34 Juillet 2019

L'écho du réseau Habitat Jeunes OCcitanie

Accueillir Accompagner

les jeunes de l'Aide Sociale à l'Enfance

INFOS résidences
Habitat Jeunes à l'heure de l'EUROPE

Questions de SOCIETE
Les ASSISES de l'Habitat

Vie du RESEAU
Bienvenue à l'AG de l'URHAJ Occitanie

© Habitat Jeunes Montpellier

Pierre de Bellefon, Président de l'URHAJ Occitanie, a le plaisir de vous présenter l'Echo du réseau n°34

MERCI...

A Loïc le Daniel, Chargé de développement à l'URHAJ, et notre collègue depuis 9 ans, qui part pour de nouvelles aventures. Nous te souhaitons le meilleur.

ET BIENVENUE A...

Hélène Chapuis, notre nouvelle collègue, qui reprend le poste de Chargé de développement.

Michel Teillol, le nouveau Président d'Habitat Jeunes en Albigeois

Le journal du réseau Habitat Jeunes Occitanie
Directeur de publication :
Pierre de Bellefon
Rédactrice en chef :
Emilie Taberly
Conception et rédaction :
Céilne Compère
Union Régionale Habitat Jeunes Occitanie
19 avenue Didier Daurat
31400 Toulouse
Tél : 05 61 54 14 95
occitanie@unhaj.org
www.habitatjeunesoccitanie.org

Première PIERRE à Béziers

© URHAJ Occitanie

C'était lundi 28 juin, à Béziers. Elus du territoire, partenaires, administrateurs et salariés de la résidence Emile Claparède étaient conviés à la pose de la première pierre de la nouvelle résidence. Une cérémonie symbolique, très attendue par tous, qui marque le début d'une nouvelle étape dans l'histoire de l'association.

Petite histoire...

Emile Claparède nait en 1963 pour fournir gite et couvert aux jeunes venus travailler en ville, dans la mouvance de l'époque du développement des foyers de jeunes travailleurs.

Afin de s'adapter aux évolutions de la société et aux profils des jeunes, une importante réhabilitation est entreprise en 1992.
Près de 20 ans plus tard, en 2011, il est à nouveau urgent de s'adapter et également de s'agrandir. 30 studios tout équipé sont ainsi ouverts pour répondre aux demandes des étudiants.

En 2019 commence donc une nouvelle phase, une réhabilitation/ reconstruction de grande ampleur afin d'agrandir les logements, dans une gamme diversifiée, pour répondre au goût du jour.

Emile Claparède demain...

Ce sont donc les logements les plus anciens, construits avant 2011, qui font l'objet de cette réhabilitation.
Les 144 logements en question sont des chambres de 9m^2, qui seront tranformées en 94 logements tout équipé de 14 à 34 m^2.
Tout à côté, pas moins de 36 logements de 20m^2, toujours tout équipé, viendront augmenter le parc disponible.

Plus de confort, plus de place, plus d'équipements... la résidence Habitat Jeunes s'habille de neuf sans oublier de repenser ses espaces collectifs.
Ces derniers, extérieurs et intérieurs, seront réaménagés et la cafétéria déplacée, pour plus de convivialité.

Mais ce n'est pas tout, des projets, et notamment le développement de services Habitat Jeunes sont d'ores et déjà en réflexion. Une épicerie solidaire ? Une boutique logement ? Les pistes à explorer ne manquent pas. Rendez-vous dans un peu plus d'un an.

BIENVENUE à l'AG de l'URHAJ

© URHAJ Occitanie

C'est le 20 mai dernier, à la Maison des Associations de Castelnaudary, que le réseau Habitat Jeunes Occitanie s'est réuni à l'occasion de l'Assemblée Générale de l'Union Régionale. Une AG un peu particulière, ouverte par Patrick Maugard, Maire de la ville, et à laquelle était conviée Nadine Dussert, Directrice générale de l'UNHAJ. Conviés également, nos principaux partenaires et notamment l'USH et Action Logement qui ont répondu présent à cette instance durant laquelle a notamment été présenté le rapport d'activité 2018.

2018, une année particulièrement riche et intense, comme le rappelle **PIERRE DE BELLEFON,** Président de l'URHAJ, dans son rapport moral.

« L'équipe de l'URHAJ Occitanie a contribué, en 2018, au portage d'une vingtaine de projets Habitats Jeunes de création, de réhabilitation ou encore d'agrandissement.

Ce chiffre illustre le dynamisme de notre région mais également l'insuffisance du nombre de nos résidences au regard de l'ampleur des besoins.

Je souhaite également rappeler quelques préoccupations sur des questions d'actualité telles que la réforme de l'apprentissage, des APL, le renouvellement de la circulaire PSE-CNAF, la reconduction de l'accord cadre, les résidences juniors, et également les demandes croissantes des jeunes sortants de l'Aide Sociale à l'Enfance.

Si cette liste n'est pas exhaustive, elle augure des adaptations que nous avons à mener pour contribuer à la meilleure insertion des jeunes dans la vie active.

Nous vous remercions encore pour votre participation et votre engagement

AGIR au niveau local, régional, national.

C'est sur cette dimension qu'est notamment intervenue **NADINE DUSSERT**. Il est en effet fondamental, pour agir au mieux des évolutions et continuer à travailler en faveur de la jeunesse, de mobiliser l'ensemble des acteurs de l'Union à tous les niveaux territoriaux.

« Lorsque nous parlons de mieux prendre en charge la demande sociale et même de l'anticiper, d'organisation collective, nous parlons aussi du fait associatif. Les associations locales gérant des FJT se sont regroupées au sein d'une Union, mutualisant notamment les fonctions d'animation, de capitalisation, de recherche et développement et bien évidemment de représentation et de plaidoyer. Quelques années plus tard, la création des unions régionales a permis d'adapter et d'étayer ces compétences collectives.

La « tête de réseau » nationale est en relation permanente avec les partenaires nationaux (Etat, Parlements, organisations nationales, etc.) mais certaines compétences, de plus en plus nombreuses, se situent à d'autres niveaux territoriaux, d'où l'indispensable nécessité de s'organiser aux niveaux régional, départemental, voire local.

Les réformes qui touchent les collectivités territoriales depuis les années 80, se poursuivent. A peine avons-nous trouvé notre rythme, après le rapprochement des régions, que s'annonce la réforme territoriale de l'Etat. Nous devons nous préparer à cette évolution importante, tant sur ce qui est attendu des services déconcentrés que sur leur nouvelle organisation.

Nous devons aujourd'hui définir une répartition complémentaire des rôles mais, dans cette période complexe, nous devons aussi créer des synergies avec nos partenaires associatifs, porteurs, par exemple, des valeurs de l'éducation populaire et nous attacher à coopérer avec tous les acteurs qui peuvent apporter, grâce à leur expérience spécifique, des solutions les plus adaptées aux situations des jeunes.

Habitat Jeunes à l'heure de l'EUROPE

Rencontres, engagement, solidarité et mixité : Habitat Jeunes inscrit ses valeurs au niveau local, mais aussi bien au-delà, et notamment au niveau européen. Les élections européennes ont été l'occasion, dans de nombreuses résidences, de sensibiliser les résidents à cette dimension citoyenne. Et certains ont eu la chance de partir à la rencontre d'autres cultures européennes.

Séjour dans la RUHR

Ce séjour d'une semaine marque la fin d'un cycle d'échanges entre des jeunes de 18 à 25 ans, venus de Malte, d'Allemagne et de France.

Après un séjour à Toulouse, puis à Valetta, une quinzaine de jeunes de la résidence toulousaine San-Francisco se sont retrouvés, en mai dernier, dans la Ruhr.

C'est plus précisément à l'Auberge de Jeunesse d'Hattigen, à Bochum, qu'ils ont été hébergés avec, au programme, des rencontres interculturelles, et des ateliers pédagogiques autour de la question des sans-domiciles et des modes de vie des jeunes.

Un premier groupe a notamment réfléchi à la réhabilitation d'un stade de foot en aire d'accueil pour SDF, pour l'association des Faucons. Un second a, quant à lui, réalisé un titre de Rap *«Listen»*, dans le studio de X-Vision, reflétant l'expression de la jeunesse européenne.

Au-delà de ces ateliers, de nombreuses sorties ont permis de découvrir l'histoire de cette région allemande : visite du musée de la mine, du musée Dormunder U avec son toit surplombant Dortmund, ou encore visite guidée de l'emblématique stade de foot du Borussia, avec ses 81 359 places.

Les jeunes voyageurs ont aussi eu l'occasion de s'inititier au graffiti. Une initiation complète avec un cours sur l'histoire du mouvement, sans oublier la réalisation d'une fresque collective qui a trouvé sa place dans un tunnel, sous un chemin de fer.

Enfin, la veille du départ, un brainstorming a permis de commencer à réfléchir à un éventuel séjour à Toulouse. Insertion, handicap, mode vie sain, rapports aux autres, telles sont les thématiques qui ont émergé de cette réflexion collective.

Les équipes de la résidence Habitat Jeunes San-Francisco sont donc déjà au boulot autour de ces pistes de réflexions pour accueillir, en 2020, un nouveau cycle de partenariat avec l'Allemagne et Malte.

Et pour les plus curieux d'entre vous, retrouvez la vidéo de cette semaine européenne sur le site de l'UCRM :
www.habitatjeunes.ucrm.fr

Majoritairement financé par l'Office Franco-Allemand et soutenu également par l'Alliance Nationale des YMCA France, l'échange 2019 s'est inscrit dans le cadre d'un partenariat entre l'UCRM avec l'YMCA Valetta et l'association TRANSMEDIA-Bochum.

© Ô Toulouse

FÊTE de l'Europe

Chaque année, au mois de mai, l'Occitanie fête l'Europe. Animations, expositions, spectacles, portes ouvertes, rencontres professionnelles ou tous publics... autant d'événements qui témoignent de la diversité culturelle de l'Union Européenne et de l'apport de ses politiques au développement du territoire.

Rendre la mobilité internationale accessible à tous les jeunes est l'un des objectifs de l'UE, car étoffer son parcours d'une telle expérience apporte des bénéfices indéniables, en termes personnel comme professionnel.

Cette année, les élections européennes ont donné une nouvelle dimension à la fête de l'Europe, que les cinq résidences Habitat Jeunes de Toulouse Métropole et de Muret ont décidé, ensemble, de célébrer.

Une belle initiative à laquelle pas moins de 80 jeunes ont participé durant six soirées thématiques autour de la mobilité en Europe et des élections alors d'actualité. Quant aux plus assidus, présents à tous les rendez-vous, ils se sont vus récompensés pour leur implication par des entrées au festival Rio Loco.

Au travers d'une vingtaine d'activités, réparties sur l'ensemble des résidences participantes, l'objectif était de permettre aux jeunes de s'informer et d'échanger sur les possibilités de mobilité internationale, et d'en apprendre plus sur le fonctionnement et le rôle des institutions européennes.

Dans cet esprit, la résidence Espérance a consacré deux soirées aux élections européennes, histoire d'informer sur les droits du citoyen européen, ou encore de présenter les différents partis politiques avec l'idée de mobiliser les jeunes pour les élections du dimanche suivant.

La fête de l'Europe, c'est le fruit de la collaboration entre les résidences Espérance, Jolimont, San-Francisco, l'Escale et Constellation en partenariat avec l'association *Parcours le Monde Sud-Ouest*, le CRIJ, la Maison de l'Europe, Terre en Mêlées, Terrafrik et Zorro compagnies.

Une prochaine édition, en mai 2020, est déjà dans les tuyaux. Toutes les résidences Habitat Jeunes qui souhaitent acceuillir et participer aux prochaines actions sont les bienvenues.

Plus globalement, l'ensemble de ces rendez-vous était consacré à la mobilité. Jeux, quizz, présentation des différents dispositifs existants, témoignages de jeunes ayant voyagé en Europe ou ailleurs, ou encore projections/débats ont émayé ces soirées auxquelles ont participé jusqu'à 50 résidents.

Et le résultat est là. Six résidents ont entamé des démarches complémentaires pour envisager un projet de mobilité. L'une d'entre eux a même déjà participé à un échange européen avec l'association *Terres en Mêlées*.

Tout le monde est donc très satisfait de cette initiative collaborative. Les résidents ont, au fur et à mesure de ces rendez-vous, découvert les résidences alentours avec, toujours, beaucoup de curiosité, sans compter le fait de rencontrer leurs homologues. Les retours sont donc très positifs, et ce du côté des jeunes comme des équipes socioéducatives.

Ces dernières soulignent l'intérêt de ce travail collaboratif et de co-animation inter-résidence. C'est donc décidé, l'expérience sera renouvelée sur la thématique de la mobilité, sans doute à nouveau en coopération avec l'association *Parcours le Monde*. Rendez-vous est donc pris pour la rentrée prochaine afin de travailler à ce futur projet. A suivre...

La CULTURE au coeur des résidences

Sous toutes ses formes la culture est au coeur du projet social Habitat Jeunes, en lien avec le principe propre à l'éducation populaire selon lequel tout un chacun à droit au savoir dans une logique d'émancipation. Les associations développent, au quotidien, des partenariats sur leur territoire, afin de concrétiser ce droit à la culture pour les jeunes résidents.

© Habitat Jeunes Roger Sidou

Je VIENS d'où tu VAS... à Roger Sidou

Chaque année, la résidence Habitat Jeunes de Perpignan propose un programme culture adapté à tous, en lien avec la Ligue de l'Enseignement des Pyrénées-Orientales. Un programme dont l'objectif est de faire découvrir, ou redécouvrir, différentes formes de spectacle pour éveiller la curiosité, distraire et aborder des thématiques qui interpellent, telle que l'interculturalité.

Ce programme culturel se veut également intergénérationnel, les seniors de la résidence voisine étant conviés, afin d'assister aux côtés des jeunes et également des habitants du quartier qui le souhaitent, à une représentation toujours originale.

Au printemps 2019, le choix s'est donc porté sur le spectacle de Davy Kilembé et Samir Mouhoubi. *Je viens d'où Tu vas,* l'histoire de la rencontre de deux voyageurs, baladins, poètes et musiciens, qui font partager leur univers au public.

Entre France, Espagne, Congo et Kabylie, ils racontent leur vie, depuis leur enfance. Différences culturelles, migrations, guerre... cette histoire humaine, pleine d'humanité et de tolérance a raisonné auprès du public de Roger Sidou.

Si certains pouvaient se sentir plus concernés que d'autres, il n'en reste pas moins que tous, quel que soit leur âge, ont apprécié cette aventure migratoire mise en musique, racontée et chantée.

D'ailleurs, les seniors présents ont demandé à ce que les artistes viennent présenter ce spectacle au sein de leur résidence afin que tous puissent en profiter.

Au-delà de ce rendez-vous intergénérationnel, l'équipe de Roger Sidou organise également, en fin d'année, une soirée au théâtre de l'Archipel, à Perpignan. Cette année, les jeunes ont également pu assister à un son et lumière radiophonique.

L'idée est en effet de proposer divers formats de spectacles culturels afin de toucher toutes les sensibilités. En-effet, nombreux sont les jeunes résidents a ne pas avoir eu l'occasion d'assister à ce type de manifestations culturelles.

La découverte est donc souvent totale et peut permettre, au-delà de l'instantaneité, de révéler des envies et de réveiller leur curiosité culturelle. Avec la rentrée prochaine, un nouveau programme culturel sera bien sûr proposé aux anciens et nouveaux résidents, pour d'autres découvertes.

La culture est la possibilité même de créer, de renouveler et de partager des valeurs,le souffle qui accroît la vitalité de l'humanité. Proverbe africain

© Habitat Jeunes Le Corporal

VIVRE l'ART au Corporal

Au Corporal, la résidence Habitat Jeunes de Castres, l'art, sous toutes ses formes, est un véritable média pédagogique pour que chacun arrive à s'accepter lui même, et à accepter les autres, dans toutes leurs différences. La culture à portée de tous et pour tous...

La fête de l'association, le 24 mai dernier, a été l'occasion de mettre à l'honneur l'ensemble du travail réalisé au cours de l'année, par les résidents, dans le cadre des ateliers théâtre et création artistique.

Bénévoles, salariés et même certaines familles se sont retrouvés, aux côtés des résidents Habitat Jeunes et de la Maison d'Enfants, pour découvrir et admirer le travail réalisé.

Au programme de cette soirée, une exposition de tableaux, la création d'un décor (par une jeune de l'Ecole Supérieure des Métiers Artistiques de Toulouse, avec l'aide d'un résident) sur le thème de la chute du mur de Berlin et une pièce de théâtre dont la thématique centrale est, justement, sur l'importance de ne pas mettre de barrières entre les gens, quelles que soient leurs différences.

Tohubohu masqué, puisque tel est le nom de cette pièce écrite par les résidents et Corine (CESF), a abordé les questions d'homosexualité, d'apparence physique, de racisme ou encore de différences de niveau social.

Une pièce jouée par une dizaine d'acteurs de la résidence et de la MECS dont un jeune autiste asperger, où l'on a parlé ascenceur social, masque face aux autres et diversité des chocolats que l'on adore ou refuse de goûter. Allez comprendre...

DANSER

Depuis 2016, un partenariat avec le Conservatoire de Musique et de Danse du Tarn permet aux résidents de bénéficier de cours de danse au sein de l'atelier du conservatoire sous l'égide de Christine URBANO, professeur de danse et chorégraphe.

Les jeunes trouvent un espace où ils peuvent se ressourcer après une journée de cours ou de formation. Pour certains, l'image renvoyée par le miroir de la salle de danse devient un levier qui leur permet d'avancer dans la vie professionnelle et personnelle, tant le cours transforme positivement l'image qu'ils ont d'eux même.

Changer l'approche de son corps, apprendre à mieux le connaitre, le sentir, le diriger ou le laisser aller renforce la confiance en soi comme le lacher prise.

Pour certaines résidentes, cet atelier a été un véritable tremplin pour arriver à dépasser des situations complexes liées, notamment, à des addictions aux drogues.

Ce partenariat est donc, pour l'équipe socioéducative, un véritable levier en termes de santé et de bien être.

Accueillir Accompagner

les jeunes de l'Aide Sociale à l'Enfance

L'enjeu du logement et de la formation pour les jeunes issus de l'Aide Sociale à l'Enfance dans le réseau Habitat Jeunes

© Habitat Jeunes en Quercy

Enfants de l'ASE

Enfants vivants en France placés par un tiers institutionnels, Mineurs Non Accompagnés Etrangers : les publics de l'Aide Sociale à l'Enfance sont confrontés, dès leur majorité, à un certain nombre de risques liés à l'arrêt brutal de l'encadrement et du suivi éducatif et administratif dont ils bénéficiaient depuis, parfois, leur petite enfance.

A cela s'ajoute, pour les MNA, l'épreuve de la reconnaissance de la minorité qui leur permet d'être mis à l'abri par la protection de l'enfance, à leur arrivée sur le territoire français, et sans laquelle ils ne peuvent prétendre à aucun droit.

Situation économique encore précaire, absence de ressources et de solution de logement, perte des repères, l'objectif de la proposition de loi sur l'accompagnement des jeunes majeurs vulnérables vers l'autonomie est de continuer à assurer leur protection en permettant, pour tous, l'accès au contrat jeune majeur.

En mai dernier, cette proposition de loi a été amendée par le gouvernement, et de nombreuses associations dénoncent aujourd'hui le fait qu'elle ait été vidée de son sens, représentant ainsi un risque pour certains publics en les laissant sans ressources ni suivi à leur majorité.

Contexte et enjeux

La proposition de loi

L'obligation, pour les Conseils Départementaux de proposer l'accès au contrat jeune majeur pour tous est à présent conditionnée, à la fois, par le fait de *'cumuler un certains nombre de difficultés'* et par une prise en charge du jeune par l'ASE a minima 18 mois avant sa majorité.

Le contrat jeune majeur est ainsi remplacé par *'un contrat d'accès à l'autonomie'* dont certains publics seront souvent exclus de fait, et notamment les MNA et les jeunes dépendant de la protection judiciaire de la jeunesse, qui intégrent souvent l'ASE après 16 ans.

Unanimes, les acteurs qui agissent auprès des jeunes relevant de la protection de l'enfance dénoncent le détournement de la proposition de loi et rappellent l'urgence sociale qu'il y a à ne pas abandonner ces jeunes à leur majorité.

L'avenir des jeunes de l'ASE : une urgence sociale

La Fondation Abbé Pierre dans le cadre de son rapport 2019 sur l'Etat du mal-logement, rappelle à quel point il y a urgence à donner les moyens et mobiliser les solutions en direction de ces jeunes, et notamment en termes d'aide financière et de logement.

Les professionnels de la protection de l'enfance estiment entre 40% et 60% les jeunes qui, ne relevant plus de l'institution, se retrouvent dans les structures d'urgence ou des parcours d'errance. L'accès au logement, à la formation, à l'emploi, est donc déterminant pour assurer un avenir à ces jeunes.

Les publics ASE et Habitat Jeunes

Le réseau Habitat Jeunes est sollicité par les Départements pour accueillir les jeunes de l'ASE à partir de 16 ou 18 ans avec, au maximum, 10% de places qui leur sont réservées.

Aujourd'hui, l'enjeu est notamment lié à l'augmentation des demandes du public MNA avec, d'une part, une pression croissante des institutions publiques auprès des structures Habitat Jeunes et, d'autre part, une nécessaire adaptation et formation des équipes socioéducatives.

Difficultés de communication dues à la barrière de la langue, méconnaissance des codes sociaux et des institutions, traumatismes, complexité du parcours juridique de reconnaissance de minorité et de régularisation demandent un accompagnement spécifique.

Et, parrallèlement, le projet social Habitat Jeunes autour des principes de mixité et de laïcité doit être respecté afin de continuer à assurer les missions qui sont les nôtres auprès de tous les jeunes.

Au NATIONAL

341 000 mineurs font l'objet d'une mesure de protection de l'enfance.

36% des SDF de 18 à 25 ans ont été placés à l'ASE.

Au REGIONAL

27 524 enfants bénéficiaires de l'ASE (1 621 majeurs) dont 50% dans le 31, le 30 et le 34

Source : Occitanie, éclairage régional, l'Etat du Mal Logement en France 2019

«Veiller à ce qu'aucun jeune majeur ne quitte l'aide sociale à l'enfance sans logement stable» Fondation Abbé Pierre

© Fondation Abbé Pierre

L'accueil des MNA en résidence HABITAT JEUNES

Depuis quelques années, les demandes des Mineurs Non Accompagnés auprès des résidences Habitat Jeunes ont for
Des jeunes qui, à la majorité, peuvent continuer à résider dans notre réseau et sont accompagnés par les équipes
dans le cadre de leur projet d'insertion socioprofessionnelle, de régularisation administrative et d'accès au logement au
associations ont développé de véritables compétences dans ce domaine et ont mis en place des projets, des diposit
direction de ce public en les intégrant, toujours, à la vie collective de la résidence avec l'ensemble des autres résidents.

Habitat Jeunes Montpellier... vers le LOGEMENT AUTONOME

Depuis de nombreuses années, Habitat Jeunes Montpellier loge des jeunes issus de l'ASE au sein de ses résidences, et c'est donc en toute logique que l'association s'est engagée depuis 4 ans dans l'accueil et l'accompagnement des jeunes MNA nouvellement arrivés sur le département.

A l'heure où l'Etat se mobilise sur le problème de l'accès au logement pour les personnes sortant de l'ASE, Habitat Jeunes Montpellier se félicite de l'évolution positive des situations socioprofessionnelles des jeunes et de leur accès au logement autonome.

Demain, il s'agira de développer ces accueils à partir d'une nouvelle résidence, Ode à la Jeunesse, en consolidant les pratiques et en mettant en œuvre notamment les projets d'accompagnement personnalisés pour chaque jeune MNA logé.

MARIE CONVERT, coordinatrice des actions sociales Habitat Jeunes Montpellier

« Nous logeons des jeunes MNA dans le cadre de conventions avec le Conseil Départemental de l'Hérault et le Foyer Départemental de l'Enfance et de la famille, mais depuis longtemps nos résidences logent des jeunes issus du champ de la protection de l'enfance.

Aujourd'hui, 16 places pour des mineurs et la création de 11 places réservées aux majeurs permettent une réelle continuité de parcours. Une équipe éducative spécialisée est dédiée à l'accompagnement quotidien de ces jeunes pour les démarches d'insertion scolaire, professionnelle mais aussi le soutien dans tout ce qui fait la vie quotidienne.

Nous les accompagnons également dans le cadre de l'accès à la santé et nous les soutenons dans les démarches de régularisation. Le développement de compétences spécifiques a d'ailleurs été nécessaire dans ce domaine. Des partenariats ont été établis avec les différents acteurs de de santé et de l'insertion des jeunes sur le territoire.

Le projet d'accueil est axé autour de l'intégration des jeunes MNA dans nos résidences collectives, riches d'une mixité sociale forte, disposant de services facilitant la vie quotidienne et encourageant la participation de chaque jeune sur son lieu de vie.

Les mots clefs de notre accompagnement sont l'implication, la responsabilisation du jeune dans son projet et l'autonomie encouragées par la dynamique collective des résidences.

Les nombreuses animations permettent aussi à chaque jeune MNA de bénéficier de loisirs et d'activités. Expérimentations et rencontres favorisent ainsi l'intégration sociale et citoyenne. Ces jeunes viennent aussi enrichir les collectifs de nos résidences et amènent les équipes à développer de nouvelles modalités d'intervention.

Le Conseil d'Administration participe activement à la qualité de cet accueil en proposant soutien scolaire individuel.

Le déploiement de cet accueil sur nos différentes résidences à Montpellier permet un véritable parcours logement adapté à l'évolution des situations de chaque jeune, jusqu'à l'accès à un logement autonome.

Habitat Jeunes Montpellier

tement augmenté. de professionnels tonome. Certaines tifs spécifiques en

L'acceuil des MNA en Habitat Jeunes en 2018

Concerne **66%** des structures

Avec **550** jeunes

Et **6%** de l'ensemble des résidents

Atrium FJT... vers une insertion PROFESSIONNELLE CHOISIE

La résidence de Tarbes accueille des MNA depuis 2017 dans le cadre du partenariat avec la Maison de l'Enfance et de la famille du Conseil Départemental des Hautes-Pyrénées. L'objectif était d'assurer la mise à l'abri, le gite et le couvert, l'accompagnement à la vie collective et l'animation auprès de ces jeunes.

Rapidement identifiée par le Conseil départemental sur cette compétence et sur les qualités d'accueil des résidences Habitat Jeunes, l'Atrium FJT a été sélectionnée dans le cadre de l'appel à projet lancé en 2018 pour une prise en charge globale des MNA et neuf places ont été ouvertes depuis un an.

L'Atrium FJT réalise donc un travail d'accompagnement à l'émancipation, à l'autonomie et un appui juridique et administratif, même une fois la majorité acquise. Son originalité est de proposer en parallèle du dispositif d'accès au logement autonome, de l'accompagnement à l'autonomie dans la vie quotidienne et un dispositif d'insertion socioprofessionnelle.

GREGORY PELLERIN, Directeur de l'Atrium FJT

« L'insertion professionnelle est un véritable enjeu. Souvent, ces jeunes veulent entrer rapidement en apprentissage, ils trouvent d'ailleurs assez rapidement un patron.

C'est, pour eux, une urgence dans la mesure où certains doivent envoyer de l'argent au pays et, d'autre part, où ils sont dans l'obligation, six mois avant la majorité, d'être en apprentissage pour avoir droit à un titre de séjour. Certains choisissent donc certaines filières sans avoir réellement réfléchi à leur projet.

Nous voulons faire évoluer notre dispositif pédagogique en travaillant sur le projet de chaque jeune, et notamment en lien avec les CIO et l'Education Nationale, pour que les jeunes prennent un peu plus de temps avant de déterminer leur apprentissage. Nous travaillons aussi très régulièrement avec les CFA et l'AFPA, pour les jeunes majeurs.

Une autre des difficultés est la question du niveau de français qui peut mettre en péril l'obtention de leur CAP. Nous avons donc un salarié dédié à l'apprentissage de la langue et des savoirs de base. Chacun des jeunes bénéficie d'une quinzaine d'heures de cours hebdomadaires. Des cours que nous allons bientôt dispenser également les soirs et le week-end, pour consolider les chances de réussite des apprentis.

Pour les jeunes qui n'ont pas encore trouvé d'apprentissage, nous avons imaginé un dispositif baptisé 'La mobilisation'. Nous leur demandons de participer à l'activité d'une association entre 10 et 15 heures par semaine.

L'idée, c'est qu'ils soient dans des environnements bienveillants où ils apprennent à parler français et ils rencontrent d'autres adultes.

Ils se créent ainsi un réseau et c'est un support extrêmement important de valorisation de ce qu'ils font. Ces jeunes ont souvent des compétences diverses et le retour de la part des associations et des adultes est très valorisant pour eux.

Nous travaillons, dans le cadre de ce dispositif, avec l'IUT de Tarbes qui accueille de nombreux étudiants étrangers. Un mercredi sur deux sont donc organisés, avec certains d'entre eux, des ateliers théâtre, cuisine, des activités sportives et culturelles dans la résidence Habitat Jeunes. Cela génère d'autres formes d'interculturalité très intéressantes.

Certains MNA venant d'avoir 18 ans, nous sommes au début des processus de régularisation. Pour le moment cela se passe plutôt bien. Dès lors que les jeunes disposent déjà d'un certain nombre de papiers à fournir pour le rendez-vous des 18 ans, l'enjeu n'est pas finalement l'accès au droit à la nationalité, mais plutôt l'effectivité des droits.

C'est-à-dire qu'un ensemble de dispositifs administratifs peut venir complexifier la prise d'autonomie, et notamment au niveau du logement. Nous souhaitons donc développer l'intermédiation locative afin qu'ils accèdent plus facilement au logement autonome.

© La Cimade

FACE A FACE avec...

Pierre GRENIER

Délégué régional Sud Ouest de la CIMADE

La Cimade a pour but de manifester une solidarité active avec les personnes opprimées et exploitées. Elle défend la dignité et les droits des personnes réfugiées et migrantes, quelles que soient leurs origines, leurs opinions politiques ou leurs convictions.

L'une de ses missions et de les accueillir et les accompagner, et notamment dans l'exercice de leurs droits. C'est dans ce contexte qu'elle agit auprès des MNA et notamment à leur arrivée sur le territoire.

Quelle est l'analyse de la Cimade sur la situation des MNA et notamment sur leur prise en charge ?

« Le principe de base est simple et clair. Les mineurs, quelle que soit leur nationalité, à partir du moment où ils sont en danger, doivent être pris en charge dans le cadre de la protection de l'enfance.

Les Conseils Départementaux se doivent donc de faire, en premier lieu, une mise à l'abri immédiate à partir du moment où le jeune est, ou se déclare, mineur. La priorité, c'est de protéger les jeunes.

Dans les faits, ce principe recouvre des réalités différentes entre les départements, et ce pour deux raisons majeures : le budget consacré au service de l'ASE et donc le nombre de suivis en contrat jeune majeur et, pour les MNA, la phase d'évaluation de la minorité.

Dans le cadre de cette dernière, de plus en plus de Conseils Départementaux délèguent à des associations cette phase d'évaluation et même parfois celle de mise à l'abri. La baisse, parfois très importante dans certains départements, des taux de reconnaissance de la minorité, est corrélée directement à cette délégation.

Cette non reconnaissance de la minorité peut donner lieu, si les personnes sont interpellées, à une obligation de quitter le territoire, voire un placement en rétention. Et, pour tous, elle exclut ces jeunes des dispositifs et de l'accompagnement de l'ASE. Sans hébergement, sans formation ou emploi et souvent sans nourriture, leur priorité est alors la survie et ils disparaissent des circuits officiels.

Il faut donc revoir complétement le système d'évaluation car dans une grande partie des cas, même si certaines personnes sont heureusement bienveillantes, cette phase est complètement subjective et il s'agit trop souvent de démontrer que le jeune ment et qu'il est majeur. Il y a un vrai problème de formation des personnes en charge de l'évaluation et d'instructions qui leur sont données.

A cela s'ajoute un problème d'information des acteurs sociaux sur le recours contre la décision de non reconnaissance de minorité. Pourtant nous constatons, avec notre réseau d'avocats, que dans la grande majorité de ces recours, le juge des enfants invalide la procédure précédente. Le jeune est alors déclaré mineur.

Concernant l'ensemble des publics de l'ASE, quelle est votre position sur la proposition de loi sur leur accompagnement ?

« Nous déplorons que la proposition de loi visant à accélérer l'accompagnement des jeunes majeurs vulnérables vers l'autonomie ait été complétement vidée de sa substance.

Le texte initial de la proposition de loi rendait obligatoire la prise en charge par l'ASE de mineurs de moins de 21 ans cumulant certaines difficultés. Mais un amendement remplace le contrat jeune majeur par le "contrat d'accès à l'autonomie". Il peut être demandé par les jeunes qui atteignent 18 ans mais seulement s'ils sont suivis par l'ASE depuis, a minima, leurs 16 ans et demi.

Le contrat jeune majeur est pourtant très souvent nécessaire. Nous parlons de concrétisation de projets de formation, de projets scolaires, d'emplois. Les jeunes qui ne peuvent en bénéficier subissent une situation de rupture. Une rupture qui s'ajoute à celle déjà vécue et qui les a amenés à être pris en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance.

Est-ce que l'on défend la protection de l'enfance, le droit à se reconstruire, ou est-ce que l'on voit tout à travers le prisme financier pour l'Aide Sociale à l'Enfance et le prisme discriminatoire à l'égard des MNA ?

Il faut mettre en place un système pérenne, au-delà de 18 ans, afin que les jeunes accueillis, quelle que soit leur nationalité, aient toutes les chances d'aller au bout d'un projet et ne pas annihiler l'accompagnement réalisé, parfois pendant des années, par l'ensemble des intervenants et des travailleurs sociaux qui se sont mobilisés à leurs côtés.

LA CIMADE EN QUELQUES CHIFFRES

100 000 personnes conseillées, accompagnées, hébergées par an

98 lieux d'accueil

115 permanences

2 500 bénévoles organisé·e·s dans 90 groupes locaux

65 associations partenaires en France, en Europe et à l'international

Accueillir et accompagner... DEMAIN

Se former, s'informer, échanger

De façon générale, l'accueil et l'accompagnement des jeunes de l'aide sociale à l'enfance dans le réseau Habitat Jeunes se complexifient, même si des différences notables existent selon les territoires en fonction, notamment, du Conseil Départemental, du nombre de MNA.

L'accueil de ces publics dits 'vulnérables' mobilise aujourd'hui tant au niveau national qu'en région. Pour répondre aux interrogations et aux problèmes exprimés par de nombreuses associations Habitat Jeunes en Occitanie, l'Union Régionale travaille cette année dans le cadre de l'action d'animation de réseau des équipes socioéducatives, et également en lien avec les équipes de direction, sur cette question d'actualité.

Comment se positionner face aux services de l'ASE et notamment dans le cadre des contrats jeunes majeurs ? Comment gérer au quotidien les souffrances psychologiques, la rupture familiale, l'accès au soin, l'interculturalité... ? Les questions sont multiples, complexes et les réponses ne vont pas forcément de soi.

En 2019, pas moins de 6 journées de travail et de formation sont organisées pour échanger et donner les outils nécessaires aux équipes socioéducatives pour accompagner ces jeunes, notamment au niveau juridique, en matière d'interculturalité et de gestion du traumatisme.

© Habitat des Jeunes en Quercy

La complexité de l'enjeu pour le réseau Habitat Jeunes est de les accompagner au mieux, afin qu'ils soient partie prenante du collectif et réalisent leur projet socioprofessionnel ou formatif, mais ce, sans être, ni avoir les moyens, d'un foyer éducatif.

L'accueil des jeunes de l'ASE doit donc se faire en lien étroit avec les partenaires du territoire et les services du Département, afin que chacun assume son rôle auprès d'eux. Il est essentiel de préserver la mixité sociale, socle du projet Habitat Jeunes et levier d'émancipation essentiel pour les jeunes de l'ASE.

AGIR pour PROTEGER et assurer un AVENIR aux jeunes de l'aide sociale à l'enfance

La Fondation Abbé Pierre, le Comité Economique Social et Environnemental, ou encore le Collectif *'Cause Majeur'* sont, parmi d'autres acteurs, mobilisés afin de se faire entendre auprès de l'Etat sur l'urgence et l'enjeu de mettre en place un accompagnement de qualité pour tous les jeunes de l'ASE, après leur 18 ans, et ce jusqu'au moment où ils seront dans une situation stable, et notamment au niveau du logement. Des pistes d'évolution sont avancées.

Renforcer la visibilité et améiorer la connaissance des parcours et des besoins des sortants de la protection de l'enfance...
Pour être efficient, il faut avant tout connaitre ces publics et les intégrer aux instances de réflexion sur les dispositifs qui pourraient être mis en place à leur égard.

Prévenir les ruptures à la sortie de la protection de l'enfance...
Pour ce faire il est nécessaire de mieux l'anticiper et de renforcer la formation des intervenants sociaux, et notamment sur les démarches administratives et les différentes solutions et dispositifs de logements.

Le contrat jeune majeur inconditionnel serait aussi un outil essentiel permettant aux jeunes de s'autonomiser et de réussir leur projet, et ce à condition qu'il soit accessible à tous les demandeurs, adapté aux besoins de chacun en terme de durée et harmonisé entre les départements.

Enfin, le partenariat et le passage de relais doit être favorisé dans l'intérêt du jeune. Certains professionnels de l'ASE ont tendance à trop souvent travailler seuls, alors que la création d'un véritable réseau autour de chaque jeune permet de limiter les cas de rupture en fin de prise en charge.

Inscrire la stratégie globale dans 'Le logement d'abord'...
Face à l'importance du nombre de sortants de l'ASE en errance et sans domicile fixe, le logement apparait comme le premier levier à mettre en place, pour leur assurer une stabilité et leur permettre de se former et de travailler pour envisager et concrétiser des projets d'avenir.

Source : Occitanie, éclairage régional, l'Etat du Mal Logement en France 2019

Les ASSISES de l'HABITAT du 31

En avril dernier, se sont tenues, à Toulouse, les Assises de l'Habitat de la Haute-Garonne, un rendez-vous inscrit dans la phase de finalisation du diagnostic de définition des enjeux, des objectfs et des stratégies d'action. Un rendez-vous auquel l'URHAJ n'a pas manqué d'apporter son expertise sur le logement jeunes. Trouver un logement pour poursuivre sa formation, démarrer sa vie professionnelle, faire face à une situation de rupture, les résidences et les services Habitat Jeunes constituent des réponses adaptées pour faire face à l'augmentation constante de la population des moins de 30 ans en Haute-Garonne.

ZOOM SUR... les réponses logement jeunes

Parmi les réponses logement jeunes, la solution Habitat Jeunes est l'une des seules possibilités, en termes de logement dédié, à accueillir tous les jeunes, quelle que soit leur situation socioprofessionnelle. En Haute-Garonne, entre Métropole et territoires ruraux, les demandes sont en augmentation constante. L'enjeu est aujourd'hui d'y répondre autour de grands objectifs et en fonction de principales stratégies d'action.

Principales PRECONISATIONS présentées lors des Assises de l'Habitat...

RENOVER
les anciennes résidences
MODERNISER
les logements, les espaces collectifs
DIVERSIFIER
les réponses logement
MOBILISER
le parc de logements existant
CREER
des services d'informations logement
VALORISER LA PROXIMITE
avec les lieux de formation et d'emploi

Le réseau Habitat jeunes 2019 : nombre de logements et projets de création en Haute-Garonne

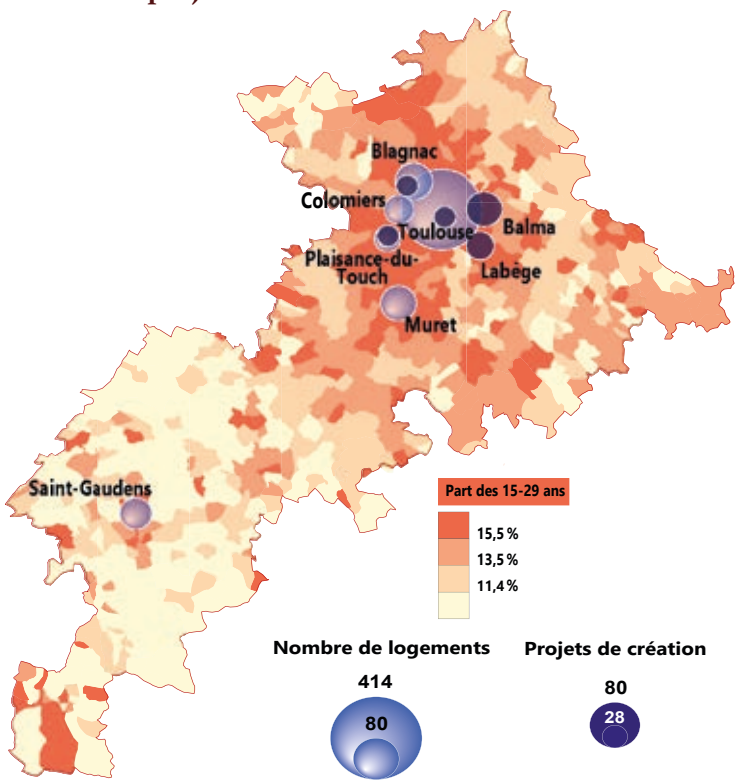

Le réseau Habitat jeunes 2019 : les différents publics accueillis

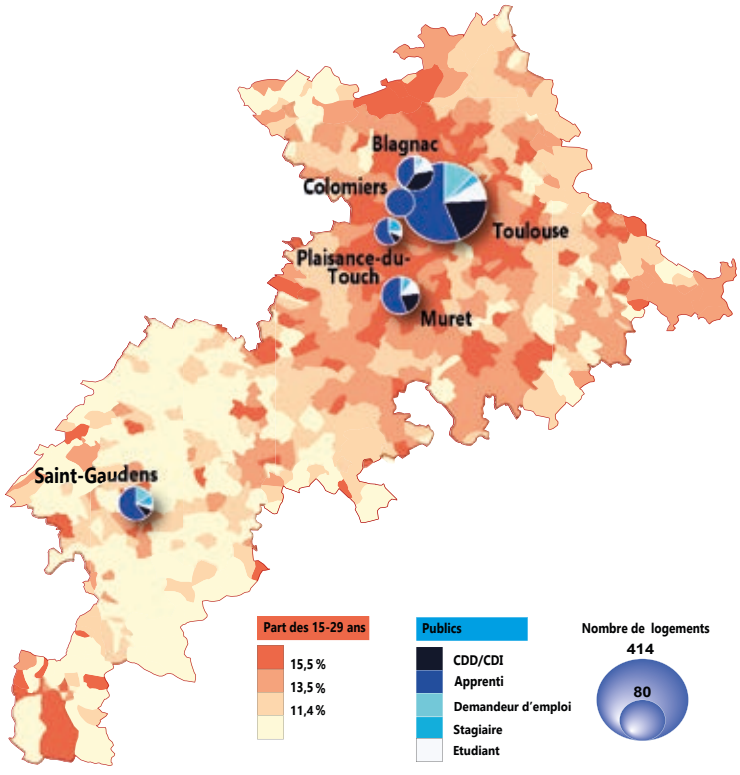

LA HAUTE-GARONNE...

Un département hyper attractif pour la jeunesse avec 22% de 15 /30 ans dont 81% résident sur la grande agglomération toulousaine, qui concentre à elle seule 91% de l'augmentation de la population jeune.

Une jeunesse à multiple visages...

- 41% d'étudiants
- 25% de salariés en CDI
- 11% de salariés précaires
- 20% de jeunes en situation de vulnérabilité

Une réponse toujours insuffisante malgré le développement des solutions d'hébergement...

1 000 places au 115 soit 2 fois plus qu'il y a 5 ans

MAIS

+ 67% d'augmentation des demandes d'hébergement d'urgence au 115 entre 2009 et 2017 avec 9 971 demandes dont seulement 29% sont couvertes.

©Les jours

Le Grand Débat... et MAINTENANT ?

Clôturé le 25 avril dernier, le grand débat national avait bien comme objectif de recueillir les doléances des citoyens sur l'ensemble des territoires afin d'identifier les besoins et les manques en matière de politiques publiques. Le gouvernement a ainsi identifié les angles morts des politiques publiques sur les territoires. Les priorités d'action qui s'en dégagent sont les suivantes :

«Etre au rendez-vous de la forte mobilisation d'apprentissage et de formation»

«Résoudre les difficultés des offres d'emploi non pourvues fautes de compétences disponibles»

«Lever les freins à la reprise de l'emploi»

«Mieux accompagner les territoires en transition»

«Changer de dimension sur l'écologie au quotidien»

«Accompagner la rénovation technique des bâtiments»

MOBILISER les acteurs des TERRITOIRES...

En Occitanie, le Préfet et la Présidente de Région sont chargés de co-piloter la mobilisation territoriale, afin d'établir un diagnostic sur chacun des axes prioritaires identifiés.

Ainsi, des instances telles que le Conseil Economique Social et Environnemental Régional, le Comité Régional de l'Hébergement et de l'Habitat, auxquels siège l'URHAJ, sont invités à se saisir du volet diagnostic issu du grand débat.

OBJECTIF...

Etablir des propositions concrètes et innovantes pour développer, initier et expérimenter des actions de proximité.

Une PROBLEMATIQUE qui nous interpelle...

Faciliter l'orientation des jeunes en termes d'accès à la formation et à l'emploi en contribuant à lever les freins à la mobilité via, notamment, le développement de solutions logements adaptées

La contribution de l'Union Nationale Habitat Jeunes au Grand Débat

Objectif 0 jeunes sans ressources et sans accompagnement...
Grâce à une politique de protection sociale, d'insertion et de formation efficace pour tous et permettant la possibilité de l'expérimentation

Faciliter l'accès au logement des jeunes...
En créant une APL socle, en augmentant les logements à faible niveau de loyer, en encadrant les loyers et en développant les actions d'information et d'accompagnement des jeunes en recherche de logements

Développer un habitat citoyen...
En permettant aux jeunes de contribuer à l'élaboration des politiques publiques en matière d'habitat
En créant, par exemple, un pack Habitat Citoyen pour financer en PLA-I les logements pour les résidences Habitat Jeunes

Pour un droit à la mobilité...
En optimisant l'offre de logements existante, en créant un compte personnel mobilité, en sécurisant les transitions locatives

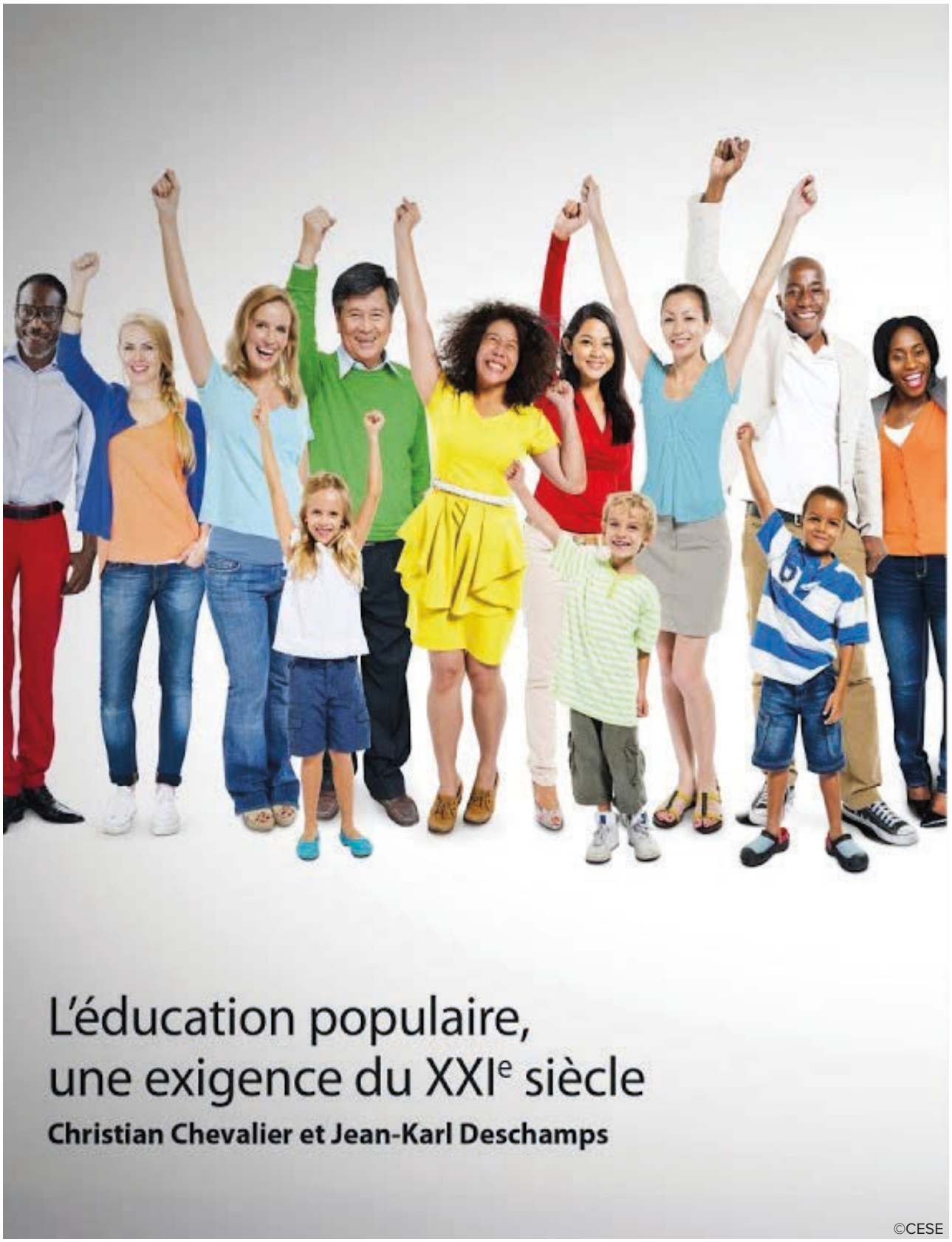

www.habitatjeunesoccitanie.org

En partenariat avec

RÉGION MIDI-PYRÉNÉES
L'action en vrai

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DIRECTION RÉGIONALE DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DE LA COHÉSION SOCIALE

ALLOCATIONS FAMILIALES
Haute-Garonne

ALLOCATIONS FAMILIALES
Caf
de l'Hérault

TOULOUSE 31

ActionLogement